

Serait-ce un scénario de déclin à l'italienne qui menace la France, fait d'un endettement record et d'une croissance durablement faible ? La question mérite d'être posée le jour où le gouvernement annonce au Parlement de nouvelles prévisions pour 2009 : 85,8 milliards d'euros pour le déficit budgétaire, ce qui fait grimper le déficit public à 4,4 % du produit intérieur brut (PIB).

La révision ne s'arrête pas là. En 2008, le déficit public a atteint 3,2 % et le déficit budgétaire s'est élevé à 56,2 milliards. Soit une dégradation de 4,7 milliards par rapport au collectif de décembre 2008, imputable aux moins-values de taxe à la valeur ajoutée et d'impôt sur les sociétés. Le recouvrement brut de TVA a chuté de 2,5 milliards, ce qui reflète le déstockage des entreprises et un investissement en baisse.

Le choc de la crise a conduit le gouvernement à des réajustements successifs. Pour 2009, le déficit budgétaire avait été initialement fixé à 52,1 milliards. En quelques semaines, il a été révisé à 67, 79,3 puis 85,8 milliards. Ce dérapage historique est lié au plan de relance et au réajustement à la baisse (- 0,3 point) des prévisions de recettes fiscales. Le déficit public que le ministre du budget espérait encore, le 15 juillet 2008, ramener à 2 % du PIB cette année, a donc été réajusté à 4,4 % du PIB. Cette révision, importante, ne sera pas la dernière car elle est calée sur une fourchette de croissance (+ 0,2 % à + 0,5 %) intenable.

En décembre 2008, le responsable de la conjoncture de l'Insee, Eric Dubois, avait indiqué qu'il faudrait une progression du PIB de 1,4 % aux deux derniers trimestres pour parvenir à une croissance zéro en 2009. Si la récession devait être de - 0,6 %, comme l'a prévu le Consensus des économistes en décembre 2008, ou de - 1,8 % comme le pense la Commission (soit deux fois plus qu'en 1993), le niveau du déficit augmentera encore.

La crise rend impossible l'exercice de transparence sur les comptes publics voulu par le gouvernement et salué par le président PS de la commission des finances, Didier Migaud. Votée en première lecture, la loi de programmation des finances publiques est caduque. Le gouvernement ne sait que faire de ce texte devenu encombrant : en programmer une deuxième lecture ou en faire adopter discrètement une version modifiée en commission mixte paritaire. Le rapporteur général de la commission des finances du Sénat, Philippe Marini (UMP, Oise), défend cette dernière solution au motif que "pour le moment, nul ne peut alimenter un débat rationnel sur l'hypothèse de croissance".

DÉFI DU VIEILLISSEMENT

La France, bien sûr, ne sera pas le seul pays européen à voir ses comptes publics dérapier en 2009 et 2010. Si l'on s'en tient aux prévisions bruxelloises, sa situation

est meilleure que celle de l'Espagne, du Royaume-Uni ou de l'Irlande qui bat des records de déficit public, à 11 % et 13 % du PIB. Mais ce constat n'est rassurant qu'en apparence. Dans la foulée du second choc pétrolier (1979) et de la récession de 1993, note l'économiste André Sapir du centre de recherches européen Bruegel, l'Irlande et les pays scandinaves avaient connu des pics de déficit supérieurs à 8 et à 10 % du PIB. Poussés par la nécessité, ils avaient redressé rapidement leurs comptes publics.

La France, elle, a plus de facilité à emprunter que ces petits pays. Mais elle n'est pas à l'abri d'une hausse des taux d'intérêt qui viendrait alourdir une dette publique de 47 000 euros par actif occupé. Or, comme l'a souligné la commission Pébereau, cette dette a augmenté presque sans interruption depuis 1980. Une fois la récession passée, la France risque de se trouver endettée bien au-delà des 69 % du PIB annoncés à Bruxelles. Cela pèsera sur sa capacité à retrouver des marges de croissance et à affronter, à partir de 2010, le défi du vieillissement de la population, qui va alourdir les dépenses de retraite et de santé et pénaliser les jeunes générations. Différé pour cause de crise, le débat sur le redressement des finances publiques devrait reprendre de la vigueur. Il n'y a guère, aujourd'hui, que l'ancien président Valéry Giscard d'Estaing pour s'en préoccuper publiquement.

Claire Guélaud

Avec l'aimable autorisation de **Le Monde.fr**